



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 39356

Texte de la question

M Andre Lajoinie attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur l'organisation des actions medico-sociales sur une base territoriale prevue par la loi particuliere. Les circonscriptions ont ete reconnues comme le cadre le plus pertinent d'intervention et d'evaluation de l'action sociale. Elles mettent en oeuvre les politiques sanitaires et sociales definies par les assemblees departementales. Les missions qui leur sont imparties sont l'animation et la coordination de l'ensemble des travailleurs sociaux et medico-sociaux et des autres acteurs intervenant sur l'aire geographique concernee. Elles s'inscrivent comme partenaires dans le cadre du developpement local et facilitent l'interinstitutionnalite. L'ensemble de ces missions a ete confie aux responsables de circonscription qui n'ont pas actuellement de statut specifique. Issus de formations sociales differentes (assistants sociaux, educateurs, animateurs, puericultrices, etc), la reconnaissance legale de leur fonction necessiterait l'integration dans un grade specifique. Les personnels concernes qui rappellent que la loi reconnait egalement que c'est l'emploi qui fait le cadre ; sollicitent leur integration en tant qu'attaches, cadre A, avec une reconnaissance correspondant a ce qu'etait precedemment le grade d'attache, option Animation. Plusieurs departements ont deja fait le choix sans attendre la mise en place de statuts particuliers de la fonction publique territoriale. Il lui demande quelles initiatives il compte prendre pour donner satisfaction aux responsables de circonscription.

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39356

Rubrique : Institutions sociales et medico-sociales

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1707